



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

Politique de Contrôle
Direction Transformation et
Distribution de Denrées
alimentaires

AC – Botanique
Food Safety Center
Boulevard du botanique, 55
B-1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11
Fax 02 211 86 30

Navefri vzw
Bernard Lefèvre
Schillekensberg 21
3460 Bekkevoort

Correspondant : Jacques Inghelram
Numéro de téléphone : 02 211 86 35
E-mail : Jacques.inghelram@favv.be
Votre mail du Vos références Nos références Annexes Date
PCCB/S3/JIM/263617 / 08/12/2008

Objet : Guide pour l'introduction de système d'autocontrôle dans le secteur de l'Horeca

Monsieur,

Je vous communique par la présente que le guide avec les caractéristiques mentionnées ci-dessous peut dès aujourd'hui déjà être utilisé par les exploitants de friteries, en tenant compte de votre engagement et de l'accord que vous avez conclu avec le gestionnaire de ce guide.

- Numéro de dossier : G-023
- Titre : Guide pour l'introduction d'un système d'autocontrôle dans le secteur de l'horeca
- Version : Version 1 dd 17-08-06
- Gestionnaire : Fed. Ho.Re.Ca Flandre - Bruxelles - Wallonie

Cet éclaircissement est immédiatement d'application et la Cellule Validation de Guides en informera les organismes de certification et d'inspection. La présente lettre peut être envoyée comme circulaire aux parties intéressées. Cette adaptation doit être reprise dans la prochaine révision du guide.

Veillez agréer, Monsieur Lefèvre, l'expression de mes sincères salutations,

H. Diricks (sé .)
Directeur général

Cc : Horeca Flandre
Horeca Wallonie
Horeca Bruxelles